

Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi 5 novembre 2024, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot (**salle A1-033**) situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

| |
|--|
| 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance |
| 2. Adoption de l'ordre du jour |
| 3. Approbation de participation en visioconférence |
| 4. Période de questions |
| 5. Désignation au conseil d'administration |
| 5.1. Accueil d'un nouveau membre |
| 6. Bloc de résolutions et information |
| 6.1. Résolutions |
| 6.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024; |
| 6.2. Reddition de comptes |
| 6.2.1. Rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modifications de plus de 10 % du montant initial d'un contrat; |
| 6.2.2. Rapport annuel sur les suspensions imposées au personnel syndiqué; |
| 6.2.3. Nombre de postes d'enseignants, par école, au secteur des jeunes; |
| 6.2.4. Rapport annuel sur le nombre de transferts d'élèves ou de groupes d'élèves d'une école à une autre dans le cadre de l'application des critères d'admission; |
| 6.2.5. Demandes de dérogation au régime pédagogique acceptées pour des raisons humanitaires ou pour éviter un préjudice grave à un élève, en regard de l'admission des élèves à l'école et de la fréquentation scolaire; |
| 6.2.6. Rapport annuel sur le nombre d'enfants visés par une demande de dérogation au Régime pédagogique pour une entrée hâtive au préscolaire et au primaire; |
| 7. Points de décision |
| 7.1. Demande de dérogation à la charge exclusive du directeur général tel que le stipule l'article 201.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ; |
| 7.2. Dépôt de l'état financier 2023-2024 et du rapport de l'auditeur externe; |
| 7.3. Approbation de la cession du terrain de l'ancienne école Saint-Dominique à Habitations Maska par la Ville de Saint-Hyacinthe; |
| 8. Point d'information |
| 8.1. Suivi aux recommandations de la protectrice régionale de l'élève; |
| 9. Dossiers d'orientation |
| 9.1. Cible ministérielle des dépenses en investissement de maintien du 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025; |
| 10. Rapport du directeur général |
| 11. Levée de la séance |